



u a

REVUE DE PRESSE

v

Créée début 2012, Une autre ville conseille les collectivités et les aménageurs pour concevoir et mener à bien leurs projets d'urbanisme et leurs opérations d'aménagement urbain en intégrant pleinement les nouveaux paradigmes du développement durable, en articulant réflexion stratégique et mise en œuvre opérationnelle.

NB : les synthèses peuvent parfois refléter les positions d'Une autre ville et pas uniquement celles des auteurs des articles.

Grand prix de l'urbanisme : le jury désigne un pionnier de « l'ingénierie environnementale »
 Batiactu, 22 juillet 2022



Prix - Urbanisme

- L'équipe d'Une autre ville est enchantée d'apprendre la nomination du pionnier de la conception environnementale intégrée, Franck Boutté, au Grand prix de l'urbanisme. Avec son agence, il a donné une nouvelle place à l'écologie dans le projet urbain et architectural en faisant mieux dialoguer les échelles, les disciplines et ainsi les acteurs au travers de récits et de concepts inspirants : le TEGPOS, les matrices, les figures et la bourse de durabilité...
- Nous sommes aussi ravi.e.s d'y voir la reconnaissance d'un nouveau métier et de nouvelles valeurs au sein des acteurs de la fabrique de la ville.

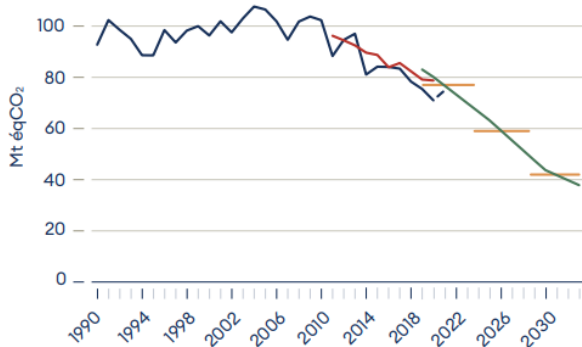
« Les villes africaines ont énormément de possibilités pour lutter contre le changement climatique »
 Le Monde, 1er juillet 2022



Climat - Urbanisme

- La ville d'Abidjan en Côte d'Ivoire a accueilli la « COP des villes », une rencontre internationale entre une centaine de maires. Cela a été l'occasion pour Youba Sokona, vice-président du GIEC, de parler des défis propres aux villes africaines face au changement climatique : bien que le continent pollue relativement peu à l'échelle mondiale, elles en ressentent lourdement les effets.
- Si ces villes n'ont souvent pas encore de politiques de résilience par manque d'outil, nombre d'infrastructures ne sont pas construites, ce qui permet une liberté d'action pour imaginer des solutions et un nouveau modèle affranchi des standards européens, par exemple en maximisant la construction en terre crue plutôt qu'en ciment.

La baisse des émissions du secteur du bâtiment reste insuffisante
 L'Ordre des architectes, 12 juillet 2022



Énergie - Bâtiment

- Dans son rapport annuel, le Haut Conseil pour le Climat alerte sur le ralentissement des progrès du secteur du bâtiment sur le plan des émissions de GES. Ce ralentissement s'explique en partie par la crise sanitaire : pendant le confinement, les bâtiments résidentiels ont consommé plus de chauffage et d'électricité, sans pour autant qu'il y ait une réduction comparable des émissions du tertiaire.
- Le HCC donne des recommandations pour progresser sur le sujet, en soulignant l'importance de la rénovation globale et le besoin de mieux financer cette pratique. L'Observatoire national de la rénovation énergétique corrobore ce constat dans son étude qui atteste que 17,3% du parc de résidences principales sont de passoires énergétiques.

Chaudières fioul, aides à la rénovation, RE 2020, phytos : ce qui change au 1er juillet
 Actu-Environnement, 1er juillet 2022



Énergie - Juridique

- A partir du 1^{er} juillet, de nouvelles mesures s'appliquent aux secteurs du bâtiment et des énergies renouvelables.
- On note entre autres qu'il devient possible de cumuler des aides à la rénovation pour les propriétaires aux revenus les plus modestes (MaPrimeRenov'de l'Anah, le "coup de pouce" du CEE rénovation performante et l'éco-PTZ), que l'installation de nouvelles chaudières au fioul et au charbon est désormais interdite, que la RE2020 entre en vigueur pour les bureaux et établissements scolaires, que le bonus pour l'achat de véhicule électrique est prolongé, que l'utilisation de produits phytosanitaires est interdite dans une majorité de lieux ou encore que c'est la fin des parcs éoliens portés par des entreprises privées !

Le nouveau rapport de l'IPBES remet en cause la vision purement économique de la nature
 GoodPlanet mag', 11 juillet 2022



Biodiversité - Expertise scientifique

- Le rapport de l'IPBES se fonde sur 13 000 références pour mettre en garde contre une comptabilité uniquement marchande ou utilitaire de la valeur de la biodiversité, fondée sur des indicateurs de croissance (PIB) à court terme.
- Face à l'effondrement de la biodiversité, sortir de cette approche économique et instrumentale est fondamental. Le rapport développe 50 nuances d'évaluations et 4 leviers pour y parvenir.
- Cela demande un changement culturel, politique et institutionnel pour en finir avec la vision anthropocentrée et courttermiste de la « nature ».

Prendre en compte les espèces du bâti dans la construction neuve
 Construction21, 4 juillet 2022



Biodiversité - Bâtiment

- Certaines espèces d'oiseaux, de chauve-souris, de reptiles et d'insectes ont évolué avec les être humains et ont pour habitat et lieu de reproduction nos constructions. Mais avec les opérations de rénovation et de destruction-reconstruction pour augmenter la performance énergétique des bâtiments, les cavités propices disparaissent peu à peu et les espèces du bâti sont en déclin.
- La destruction de nid est pourtant un délit, mais ces espèces, protégées pour certaines, ne sont souvent pas prises en compte. Il est donc nécessaire de réaliser un diagnostic préalable aux travaux pour identifier la présence d'espèces protégées, et de réfléchir en amont du projet à intégrer des gîtes et des nichoirs dans le bâti, comme dans les opérations présentées par l'article.

Le Mouvement Hlm publie un Manifeste pour la biodiversité dans le secteur Hlm
 L'Union sociale pour l'habitat, 5 juillet 2022



Biodiversité - Logement

- Le mouvement Hlm s'engage dans son Manifeste pour la biodiversité à mieux porter et concrétiser son action en matière de biodiversité. Cela passera par sa préservation et sa promotion afin de bénéficier de ses services écosystémiques et de contribuer à son maintien. Cela doit aussi permettre l'équité dans l'accès des ménages à la nature.
- Seul le passage à l'opérationnel permettra néanmoins de mesurer la valeur de cet engagement, qui se centre beaucoup sur les hommes et peu sur la biodiversité en elle-même. Sa préservation nécessite notamment une meilleure connaissance du vivant, en intégrant par exemple un écologue dans les projets d'aménagement.

Réaménager en économie circulaire des espaces de bureaux : retour sur les bonnes pratiques
 Construction21, 25 juillet 2022



Tertiaire - Economie circulaire

- Les surfaces de bureaux sont de grandes productrices de déchets à cause de la forte rotation locative. Pour répondre à cette problématique, le programme « bureaux de demain » favorise l'économie circulaire pour le réaménagement de ces espaces. Six lots ont été analysés pour ce REX et une démarche réemploi a été testée avec 14 projets démonstrateurs, ce qui a permis d'éviter jusqu'à 84 kg de CO2 par m² SDP.
- A notre petite échelle, nous avons également pu expérimenter l'économie circulaire pour transformer nos bureaux, en utilisant des portes en verre issues d'une plateforme de réemploi et en récupérant le plus possible nos anciens meubles malgré le changement de configuration de la salle. Le chantier a demandé quelques adaptations, mais le résultat reste très satisfaisant !

Les sciences participatives s'invitent aux murs à
pêches à Montreuil
Cerema, 4 juillet 2022



Biodiversité - Implication citoyenne

- Dans le cadre d'un projet de recherche sur les sols urbains, le Cerema et l'Université de Lorraine ont mis en place une démarche de sciences participatives avec les usagers des murs à pêches de Montreuil. Les sciences participatives sont des formes de production de connaissances scientifiques auxquelles des acteurs non-professionnels participent, dans un but d'apprentissage mutuel.
- Ici, des ateliers ont été organisés pour tester l'hypothèse que les bacs potagers pourraient constituer des barrières écologiques pour certains organismes. Cette démarche a permis d'impliquer 36 personnes (élus, jardiniers et habitants) qui ont pu interagir et échanger des bonnes pratiques tout au long du projet.

Pour refroidir ses monuments, Paris mise sur la Seine
Batinfo, 18 juillet 2022



Eau - Projets remarquables

- Pour lutter contre le recours massif à des climatiseurs individuels particulièrement néfastes des points de vue environnemental et urbain, la ville de Paris prévoit l'extension de son réseau de froid à l'ensemble de ses arrondissements d'ici 2042.
- Le réseau « Fraîcheur de Paris » desservant aujourd'hui des sites emblématiques de la capitale est détenu par Engie et la RATP. Réservé à des immeubles de bureaux, grands magasins, hôtels, musées et autres grands équipements, il fonctionne toute l'année. S'élevant à 137 euros, le mégawattheure de froid tient sa vertu des frigidités de la Seine, le système fonctionnant sans énergie supplémentaire en période hivernale et grâce à des thermofrigopompe (électricité) en période plus chaude.

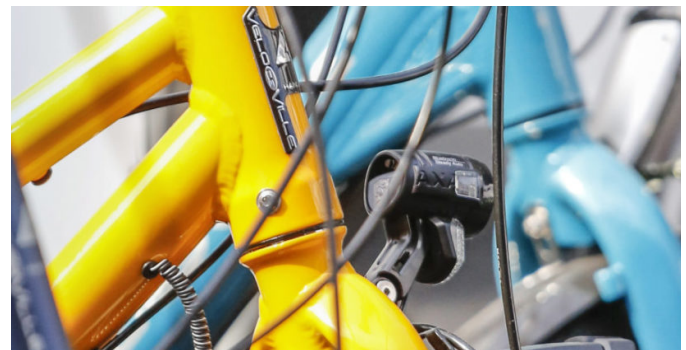
À Chantilly, des citoyens aident les scientifiques à
« sauver la forêt »
Reporterre, 13 juillet 2022



Forêt - Implication citoyenne

- Le collectif « Ensemble, sauvons la forêt de Chantilly », comptant 300 bénévoles, entreprend de cartographier les sujets de la forêt, lesquels sont, pour 40%, en train de mourir par manque d'eau et par prolifération de hannetons. Ce territoire vit le changement climatique avec 5 ans d'avance compte tenu de son climat sec et de son sol sableux. Les chênes pédonculés risquent de laisser place à une plaine de graminées d'ici un siècle.
- 1400 jours de travail cumulés, 13 000 échantillons, une cartographie 3D permettant de décider de coupes justes, de plantations adaptées et plus diversifiées, en bref de veiller sur la forêt : voilà une mobilisation citoyenne porteuse d'espoir.

Vélo & Territoires lance une version interactive de ses
atlas régionaux
Vélo & Territoires, 5 juillet 2022



Mobilités douces - Cartographie

- L'association Vélo & Territoires centralise les données sur différents sujets liés au développement des aménagements cyclables et à l'usage du vélo en France dans le but d'outiller, d'inspirer et d'accompagner les politiques cyclables afin de développer l'usage du vélo dans tous les territoires.
- Afin de faire de ces données un véritable outil d'aide à la décision pour les régions adhérentes, les Atlas régionaux adoptent désormais un nouveau format dynamique, centré autour de quatre indicateurs : suivi des schémas régionaux, fréquentation, stationnement en gare et indicateur de cyclabilité de la voirie.

